



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 31 août 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Thierry Lemonnier
Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 juillet 2023,
- ✓ Décision du Maire
- ✓ Délibération portant arrêt de la phase avant-projet définitif (APD) concernant le regroupement des écoles maternelle et primaire,
- ✓ Délibération fixant les modalités de facturation pour les « dépôts sauvages » de déchets,
- ✓ Délibération portant sur la gratuité de la salle communale pour la randonnée communale,
- ✓ Travaux de voirie – Délibération concernant des travaux d'enrobé sur une aire de croisement route de la Carrière,
- ✓ Travaux de voirie – Délibération concernant les travaux de peinture – signalisation horizontale,
- ✓ Délibération portant sur les encaissements de la vente de biens mobiliers de la commune (suite à enchères),
- ✓ Délibération portant suppression d'un poste d'adjoint suite à démission,
- ✓ Délibération portant sur la révision des indemnités de fonction d'élu,
- ✓ Décision(s) modificative(s) budgétaire (s),
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.